

Programme de conservation de l'Effraie des clochers dans le canton de Genève

Rapport 2018

Réalisé par :



GOBG
43 ch. des Bouveries
CH-1284 Chancy, Suisse
info@gobg.ch

Avec le soutien de :



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

**Office cantonal de l'Agriculture
et de la Nature (OCAN)**

Genève, le 20 novembre 2018

Introduction

C'est dans les années 80 que les premiers nichoirs ont été posés pour l'Effraie des clochers dans plusieurs bâtiments agricoles par le Centre ornithologique de réadaptation de Genthod. L'Effraie des clochers fait l'objet d'un suivi plus soutenu depuis 2001. Dès 2006, il s'inscrit dans le monitoring mis en place par la Station ornithologique suisse de Sempach. Depuis 2012, le travail du groupe d'étude s'inscrit dans les activités du Groupe Ornithologique du Bassin Genevois (GOBG).

Ce rapport annuel 2018 présente les activités de conservation et de suivi, ainsi que les résultats.

Activités effectuées

1.1 Généralités

En 2018, les activités de suivi se composent principalement de :

- un recensement des couples actifs par l'écoute nocturne ;
- le contrôle des nichoirs en juillet ;
- l'entretien des nichoirs et leur remplacement, ainsi que la pose de nouveaux nichoirs.

Les paragraphes suivants précisent, pour chaque activité, l'étendue et l'intensité du suivi.

1.2 Contrôle des nichoirs

Un premier contact est effectué avec les propriétaires des bâtiments dans lesquels les nichoirs sont posés. Étant donné que l'Effraie est assez bruyante sur son lieu de reproduction, notamment lors de la formation des couples et juste avant la ponte, les propriétaires sont souvent assez vite au courant de la présence de l'espèce chez eux. Elle laisse aussi très souvent de nombreuses pelotes de réjection au pied ou non loin du nichoir.

Cette année, par manque de disponibilité, nous nous sommes concentrés uniquement sur les nichoirs potentiellement occupés. Ces indices de présence ont été établis grâce à l'écoute printanière ainsi que par les retours des propriétaires. Le tableau récapitulatif présente ci-dessous le statut et les raisons de ce statut pour chaque nichoir actuellement connu. Le nombre total de nichoirs posés et connus sur le canton s'élève à 71.

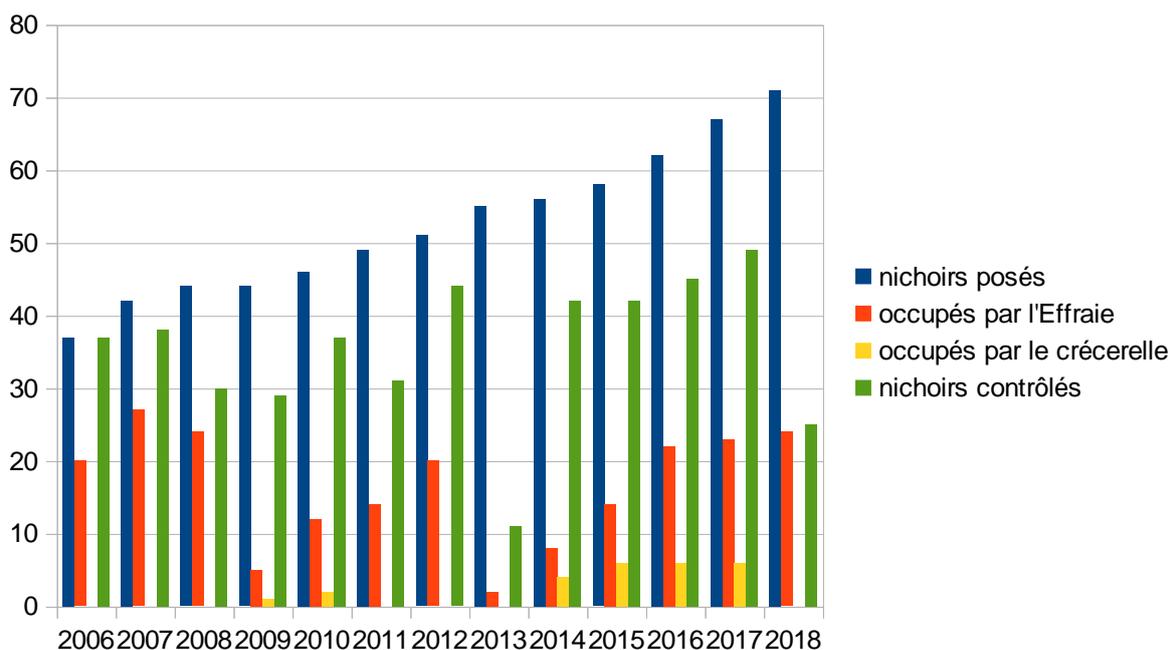
Statut des nichoirs	Nombre	Circonstances (nombre de nichoirs concernés)
Nichoirs abandonnés définitivement	12	- clocher d'église grillagé (1) - nichoirs enlevés par les propriétaires (1=> non compté dans le total) - habitat devenu trop urbanisé (3) - nichoir grillagé par le propriétaire pour éviter les salissures des pigeons sur les machines parkées en dessous. - nichoir détruit (1=> non compté dans le total) - mal situé, n'ont jamais été visités par l'Effraie depuis la pose (2)

		- trop de végétation dans les alentours, n'ont jamais été visités par l'Effraie depuis la pose (3)
Nichoirs interdits d'accès	4	- les propriétaires nous en interdisent l'accès (4)
Nouveaux nichoirs	4	- posés cette année (3) - inconnu jusqu'à présent (1)
Nichoirs accessibles	53	- visités cette année (23)

Quelques points à relever:

- Les 3 nichoirs posés cette année (2 entre Arve et Lac et 1 à Veyrier) n'ont pas été occupés.
- Un nichoir est à remplacer.
- Un nichoir a été découvert en pleine zone urbanisée à Meyrin.
- Deux nichoirs sont connus et répertoriés sur territoire français.

Nichoirs posés sur Genève



1.3 Suivi des nichées

23 nichoirs ont été occupés en 2018 par l'Effraie. Le même nombre qu'en 2017. Toutefois, le contrôle de ces derniers a été effectué tardivement. Il se peut donc que quelques nichées aient été manquées. Notamment, une nichée certaine s'est envolée avant notre venue.

Trois nichées ont été abandonnées dont une a été remplacée dans un second nichoir placé dans le même bâtiment. En fin de saison dernière, nous avons appris la nidification de la chouette dans une bouche d'aération du moulin de Laconnex. Les poussins avaient été récupérés et sauvés par le

CRR. A cet effet, un nichoir avait pu être posé dans l'enceinte du moulin. Malheureusement, l'Effraie a encore préféré la bouche d'aération cette année, devant abandonner en cours de ponte. Les écoutes printanières ont aussi permis de relever la présence de la chouette dans neuf autres sites sans toutefois avoir pu trouver de preuve de nidification, soit 5 entre Arve et Lac (entre Hermance et Anières (3), vers Lullier (1) et vers Juvigny (1)), 1 vers Croix-de-Rozon, 1 à Cartigny, 1 à Dardagny et 1 à Versoix vers Ecogia.

1.4 Nichoirs : entretien et pose

Les trois nichoirs posés sont des nouveaux sites potentiellement intéressants pour l'Effraie. Elle a notamment été observée sur l'un des sites au moment de la pose.

L'entretien s'effectue lors des visites durant la saison de nidification ou durant la saison hivernale. Seuls les nichoirs occupés ont été entretenus lors du bagage des poussins. Certains agriculteurs entretiennent eux-mêmes leur nichoir durant la saison hivernale.

1.5 Recensements printaniers

Méthodologie

Cette année, 121 points d'écoute ont été établis (nichoirs existants et sites potentiellement favorables). Le nombre de points est bien plus conséquent que les années précédentes dans le but d'établir avec plus de précision la carte de présence.

Ils ont été parcourus sur une période s'étalant de fin janvier à début avril. L'hiver ayant été particulièrement favorable à l'Effraie, nous avons ainsi décidé de commencer plus tôt les recensements. Cette décision a été particulièrement judicieuse car la majorité des contacts ont été établis en février (26). Seulement sept nouveaux territoires ont été trouvés durant la période de mars – début avril.

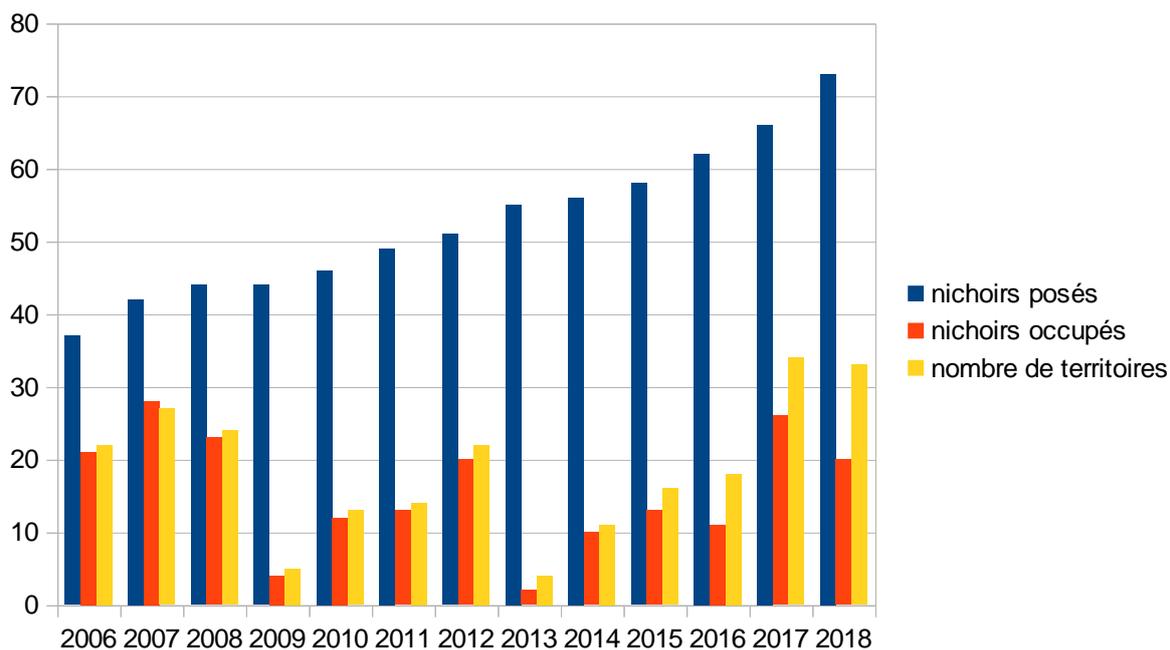
Les passages ont été effectués entre le début de la nuit et la mi-nuit, période à laquelle les Effraies semblent être les plus bruyantes.

Résultats et discussion

1.6 Territoires recensés

Durant les quelques 49 heures de recensements effectuées sur une durée de 2 mois environ, soit du 30 janvier au 2 avril inclus, 37 contacts ont été relevés. 15 contacts ont été suivis d'une nichée certaine, dont une a été abandonnée. Cinq nichées pour lesquelles aucun contact n'avait été établi ont été découvertes lors du contrôle en juillet.

Le graphique ci-dessous présente le nombre de territoires recensés chaque année depuis 2006. Il tient compte : des contacts établis lors de la repasse (seulement dès 2013) ; des individus solitaires trouvés sur le site ; des couples présents en nichoirs ou dans les environs du nichoir ; des nichées réussies ; des nichées ou pontes abandonnées.



Comme pour la saison 2017, la douceur de l'hiver a permis aux Effraies d'être actives tôt dans l'année. En mars, déjà, les contacts chutent drastiquement. Les pontes sont déposées, les adultes se taisent.

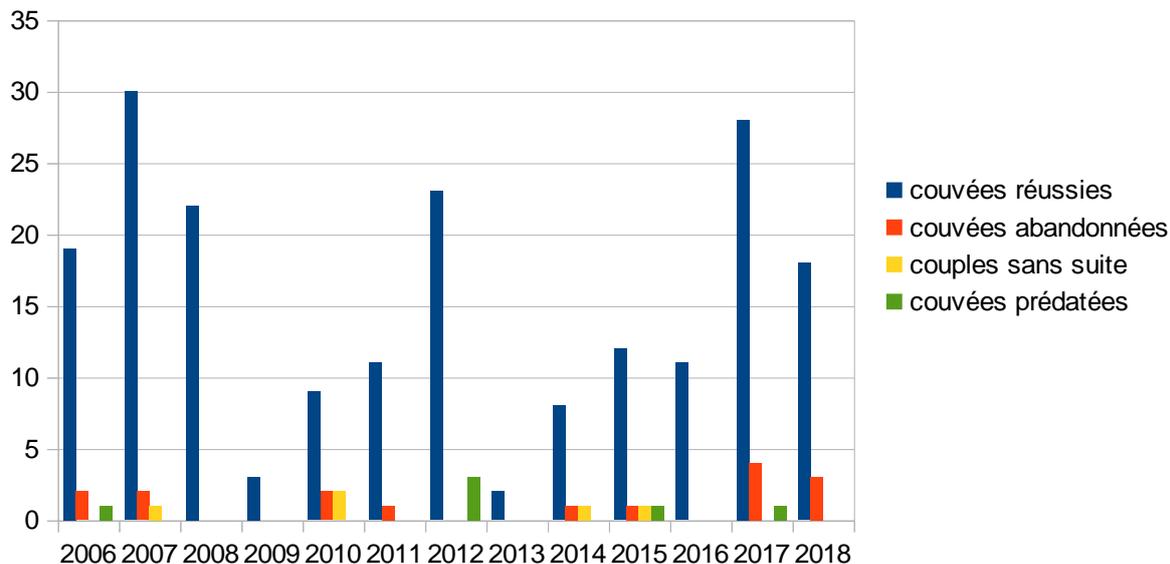
1.7 Résultats de la reproduction

20 nichées certaines ont été trouvées cette année. Parmi celles-ci, 3 pontes ont été abandonnées, mais une remplacée avec succès.

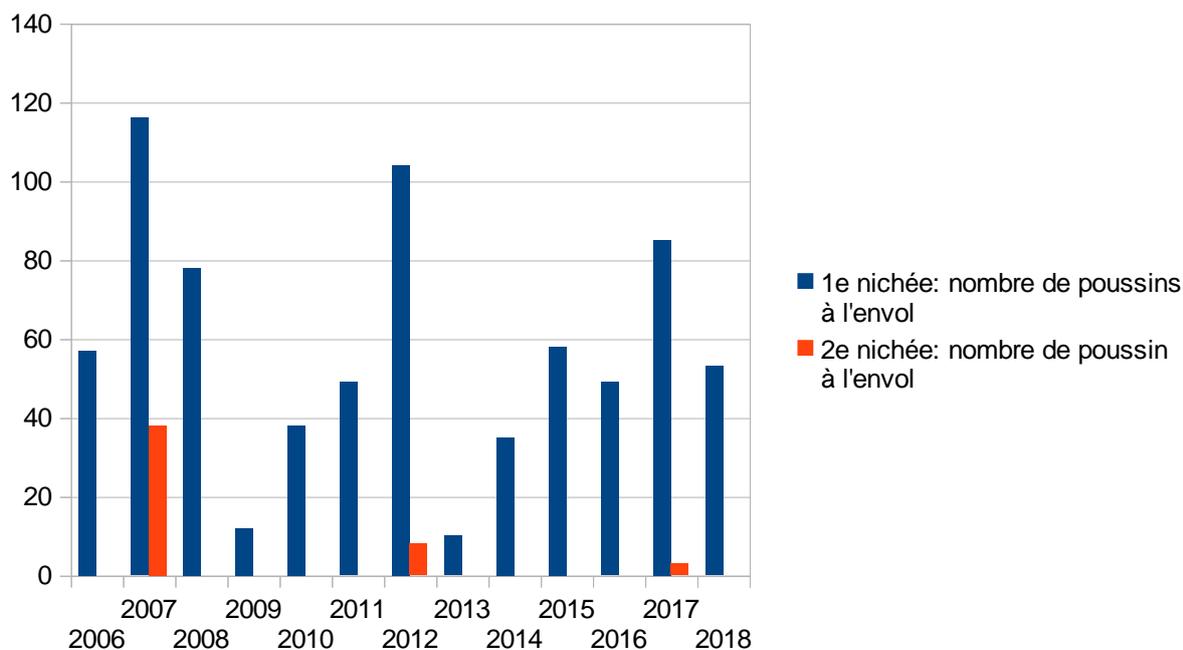
53 poussins connus au total ont vu le jour dont 52 ont pu prendre leur envol. Le maximum était de six poussins et le minimum de un.

La moyenne est de 2,65 poussins par nichée.

Couvées - Résultats



Ce diagramme présente les nombre total de couples (nicheurs ou non) connus entre 2006 et 2018. Il prend en compte les couples avec couvées abandonnées, prédatées et réussies (1ère et 2ème nichée confondues), ainsi que les individus observés sur un site sans toutefois avoir de preuve de nidification.



Avec une vingtaine de nichées, l'année 2018 est une assez bonne année pour l'Effraie. Il est important de souligner que les contrôles ont été effectués tardivement. Il est donc fort probable que plusieurs nichées n'ont pas pu être découvertes.

1.8 Bague, reprises et contrôles

Les 53 poussins ont été bagués.

2 adultes ont été contrôlés : la première, trouvée avec 5 œufs froids à Miolan, avait été relâchée le 23 juin 2017 à Carre d'Aval. Le COR l'avait récupérée poussin du canton de Vaud. La seconde, contrôlée avec 6 poussins à Chevrier est une habituée du coin. En effet, baguée femelle de 2AC à Crête en 2015, elle a été contrôlée à cet endroit en 2016 et 2017. Cette « vieille » femelle expérimentée a été contrôlée dans sa 5ème année.

Remerciements

- Le groupe « Effraie » du GOBG aimerait remercier avant tout Christian Fosserat et Patrick Albrecht sans qui aucune donnée n'aurait pu être collectée cette année sur le terrain (écoutes printanières et contrôles des nichoirs). N'oublions pas non plus toutes les personnes qui ont transmis leurs données par l'intermédiaire du site www.ornitho.ch.
- L'Office cantonal de l'Agriculture et de la Nature (DT-OCAN) de l'État de Genève a soutenu le travail de terrain et a financé le matériel de repasse utilisé pour les recensements.
- Le Centre ornithologique de réadaptation (COR) et le Centre de réadaptation des rapaces (CRR) sont chaleureusement remerciés pour leurs efforts soutenus dans le sauvetage des poussins tombés du nid.
- Nous exprimons également nos plus vifs remerciements à tous les propriétaires qui hébergent des nichoirs, qui nous accueillent année après année et qui nous renseignent sur « leurs » chouettes.